Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Changement nom/adption

Par patricia64

Bonjour

j'ai 26 ans et depuis que j'ai été scolarisé je porte en nom d'usage le nom de mon père et ma mère dupont Laforet
J'ai fait ma demande en maire pour pouvoir porter le nom d'usage ,le hic c'est que cela a été refusé car mon grand-père a adopté mon père il y a 10 ans .Le conseiller de la mairie m'a expliqué que je pouvais mettre le nom de ma mère en 1 suivis du nom de père et nom de famille grand-père.

Dupont-laforet-gramont,mes papiers administratifs et mes diplômes ainsi ma carte d'identité figure le nom d'usage, mon contrat de travail et feuille de paye aussi.

Comment faire pour garder le nom de mon père et ma mère sans avoir apporter le nom du grand-père cela fait lourd 3 noms de familles... Est-ce considérer comme motifs légitimes .

Merci

Par flotbs

Bonjour Madame,

A titre liminaire, pouvez-vous répondre aux questions suivantes car je suis perdu dans votre demande :

- Quel est votre nom de famille ?
- Quel est votre nom d'usage ?
- Quel est le nom de votre père et de votre mère ?

En tout état de cause, il n'est pas possible en filiation d'accoler plus de deux noms de famille, qu'il s'agisse du nom de famille ou d'usage. L'Officier d'état civil qui vous a dit cela devra réviser ses classiques :

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070721/LEGISCTA000006150015/#LEGISCTA000045291298]https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070721/LEGISCTA000006150015/#LEGISCTA000045291298[/url]

Cordialement